

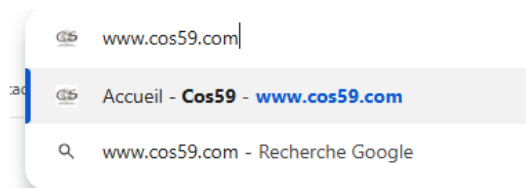
Prestations Jeunesse et/ou Noël du COS – Comment les obtenir en 2026 ?

En 2026, toutes les prestations liées à la Jeunesse et à l'Arbre de Noël sont à solliciter et ne sont plus octroyées automatiquement. Il vous appartient de formuler vos demandes lors des périodes de recensement que vous retrouverez en page 4, via les formulaires correspondants que vous trouverez sur le site du COS. Tout est expliqué ci-après, bonne lecture !

Rappels :

- Votre compte COS sur notre site doit être à jour avec un justificatif familial conforme joint.
- Il faut être en poste au moment du recensement des demandes pour pouvoir bénéficier des prestations (la condition d'ancienneté de 6 mois au Département n'est plus valable).
- Lorsque les deux parents sont adhérentEs au COS, chacun ouvre droit à une prestation pour son enfant (hors Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance et Aide au BAFA).

J'ouvre une page internet et saisis dans la barre d'adresse www.cos59.com :



En haut à droite de la page d'accueil, je clique sur Connexion :



Plusieurs possibilités :

A screenshot of the COS59 login page. The page has a brown header with the text 'Bienvenue sur le site du COS59'. Below the header, there is a white box titled 'Connexion'. Inside this box, there are two input fields: 'Identifiant ou email*' with an example 'Ex : alma.lawson@example.com' and 'Mot de passe*' with an example 'Ex : xxxxxxxxxx' and an eye icon to toggle visibility. Below these fields is a checkbox labeled 'Vérifiez que vous êtes humain.' with a Cloudflare logo and the text 'Confidentialité - Aide'. At the bottom of the box are two orange buttons: 'Se connecter' and 'S'inscrire'. Below the box, there is a link 'Mot de passe oublié ?'.

1. J'ai déjà un compte et je sais me connecter :

Je saisis mon identifiant qui correspond par défaut à mon adresse mail professionnelle, sinon personnelle

Je saisis mon mot de passe

Je coche la case Vérifiez que vous êtes humain

Je clique sur Se connecter

2. J'ai déjà un compte mais je n'arrive plus à me connecter :

Je clique sur Mot de passe oublié ? en bas du pavé de connexion

Je saisis mon identifiant (adresse mail professionnelle ou personnelle)

Je clique sur Réinitialisation du mot de passe

Je reçois un mail de Cos59 Password Reset Request for Cos59 (je vérifie éventuellement dans mes Spams ou Indésirables)

Je clique sur Cliquez ici pour réinitialiser votre mot de passe

Je saisis le nouveau mot de passe

Je clique sur Enregistrer

J'arrive sur Détails du compte

Je saisis identifiant et nouveau mot de passe

Je clique sur Se connecter

3. Je n'ai pas encore de compte :

Je clique sur S'inscrire

Je remplis toutes les informations demandées, celles marquées d'un * sont obligatoirement à renseigner

Dans la partie Enfants à charge, je sélectionne Oui

Enfants à charge

Enfants à charge*

Oui

Nom enfant *

Prénom enfant *

Date de naissance enfant *

ij/mm/aaaa

Scolarisé(e) ? *

Non

Ajouter un enfant

Veuillez joindre la copie de votre livret de famille, extrait d'acte de naissance, jugement, ou tout document justifiant la charge effective du ou des enfants. *

Choisir un fichier Aucun fichier choisi

Je remplis alors les coordonnées de mon enfant

Je clique sur Ajouter un enfant **si j'en ai plusieurs**

Je dois justifier chaque enfant que je déclare à charge, en joignant au choix :

- Mon livret de famille COMPLET : page des parents ET pageS de chaque enfant
- OU leS acteS de naissance du ou des enfantS avec filiation
- OU une attestation CAF reprenant les noms et prénoms des parents et des enfants
- OU tout justificatif nominatif prouvant la présence du ou des enfantS dans mon foyer et à ma charge fiscale (jugement par exemple : toutes les pages ou a minima les deux premières avec les coordonnées nominatives des parents et des enfants, la page relative à la décision prise sur la garde des enfants et les signatures).

ATTENTION : Tous les enfants que je déclare doivent apparaître dans mon justificatif.

Je ne peux joindre qu'un seul document sur le site du COS, toutes les pages du justificatif doivent donc être sur un seul et même document sous format pdf n'excédant pas la taille de 10 Mo.

Pour la protection de mes données, il est recommandé d'utiliser l'outil PDF24Toolbox pour convertir, fusionner ou compresser mes documents.

Pour l'installer, j'ouvre le Portail d'Entreprise qui se trouve directement sur mon Bureau sur mon PC.



Dans les Applications, je cherche celle nommée PTD-PDF24 Creator. Je clique dessus puis clique sur Installer. Je retrouve ensuite l'application directement sur mon Bureau.



Je l'ouvre et je clique sur Toolbox. Une nouvelle icône s'installe sur mon Bureau et c'est cela qu'il faudra utiliser pour mes documents à convertir (jpg en pdf par exemple), fusionner (mettre plusieurs pdf en un seul) ou compresser (réduire la taille du document à moins de 10 Mo).



Si je suis en contrat (hors titulaire et CDI), je mets la date de fin de contrat. Attention **l'accès au site du COS est automatiquement bloqué à la date que je note, j'anticipe donc tout renouvellement en mettant à jour cette date.**

Je finalise mon inscription sur le site du COS après avoir coché les cases utiles

Pour demander une prestation Jeunesse et/ou Noël, je choisis cette rubrique à partir de la page d'accueil du site :

Accédez à nos offres

Une inscription est nécessaire pour pouvoir accéder aux catégories et aux produits.



Pour rappel, voici les prestations 2026 Jeunesse et Noël du COS :

Prestation	Public	Période de recensement
Carte cadeau de Noël	Enfants ayants-droits de l'année civile de naissance à l'entrée en CM2	Du 17/08 au 25/09/2026
Spectacle de Noël	Enfants ayants-droits de 3 à 12 ans + pour les assistantEs familiales/familiaux : enfants accueillis de 3 à 12 ans si vous avez des enfants ayants-droits de 3 à 12 ans	
Eveil à la lecture (ex Abonnements Bayard CP à CM2)	Enfants ayants-droits entrant en classes de CP à CM2	Du 17/08 au 31/10/2026
Chéquiers sport 6 ^{ème}	Enfants ayants-droits entrant en classe de 6 ^{ème} et pratiquant une activité sportive	
NOUVEAU (rentrée scolaire sept. 2026) – Allocation Rentrée scolaire (ARS)	Enfants ayants-droits de l'entrée en 6 ^{ème} à l'année civile des 18 ans	
NOUVEAU – Allocation Naissance, adoption ou reconnaissance (ANAR) <i>Variable selon votre quotient familial</i>	Enfants ayants-droits nés ou adoptés* ou reconnus* dans l'année civile en cours *avant l'âge de 18 ans	Tout au long de l'année
Partenariats Séjours Jeunesse	Enfants ayants-droits âgés de 4 à 18 ans	
Aide au BAFA <i>Prestation impossible</i>	Enfants ayants-droits âgés de 16 à 20 ans	

Je clique sur la page de la prestation qui m'intéresse (exemple ici : Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance) :

Le COS

Emile's

Billetterie

Cinéma

Culture

E-cesu/cesu

Jeunesse / Noël

Tous 8

Aide au BAFA 1

Partenariats Séjours Jeunesse 1

Naissance Adoption Reconnaissance 1

Rentrée scolaire 1

Eveil à la lecture (ex Abos CP CM2) 1

Chéquier Sport 6e 1

Carte cadeau de Noël

Spectacle de Noël 1

Pouvoir d'achat

Prêts

Retraités

Social

Sport / Bien-être

Tourisme

Nos offres

SPECTACLE DE NOËL

Spectacle de Noël - La tournée du Père Noël sur glace le 05/12/2026 à Douai

CARTE CADEAU DE NOËL

Carte cadeau de Noël 2026

CHÉQUIER SPORT 6E

Chéquier sport 6ème

EVEIL À LA LECTURE (EX ABOS CP CM2)

Eveil à la lecture (ex Abonnement Bayard CP à CM2)

RENTÉE SCOLAIRE

Allocation Rentrée scolaire

NAISSANCE ADOPTION RECONNAISSANCE

Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance

[Lien vers l'article Allocated](#)

PARTENARIATS SÉJOURS JEUNESSE

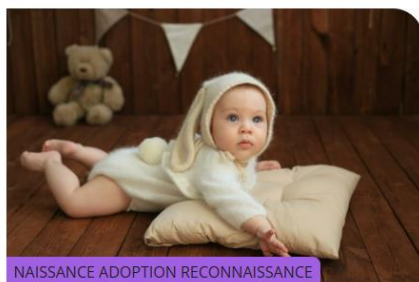
Partenariats séjours Jeunesse 2026

AIDE AU BAFA

Aide au BAFA - Prestation impossible

Avant de formuler ma demande, j'ouvre la circulaire en haut à droite qui explique ce qu'est la prestation et en donne les modalités pratiques, cela répondra certainement à mes interrogations :

Boutique Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance



NAISSANCE ADOPTION RECONNAISSANCE

Jeunesse / Noël

Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance

Allocation Naissance
Adoption Reconnaissance
ANAR 2026 - Circulaire

NOUVEAUTE 2026 :

NaissanceS, adoptionS ou reconnaissanceS d'enfantS de moins de 18 ans, dans l'année civile en cours, le COS offre à ses adhérentEs à cette occasion, une carte cadeau dématérialisée UP CADHOC dont la valeur dépend de votre quotient familial, de 50 à 150 euros (100 à 200 euros en cas de naissance multiple).

Retrouvez toutes les informations utiles dans la circulaire ci-jointe puis formuler votre demande par le lien ci-dessous :

[Formulaire de demande d'Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance - Remplir le formulaire](#)

AUCUNE DEMANDE DE PRESTATION NE SERA TRAITEE SI LE COMPTE COS DE L'ADHERENTe N'EST PAS A JOUR ET LE JUSTIFICATIF JOINT

Après avoir lu la totalité de la circulaire, je reviens sur la page dédiée à la prestation sur le site du COS et je clique sur le lien vers le formulaire de demande (accessible lors de la période de recensement indiquée en page 4) :

Boutique Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance



NAISSANCE ADOPTION RECONNAISSANCE

Jeunesse / Noël

Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance

Allocation Naissance
Adoption Reconnaissance
ANAR 2026 - Circulaire

NOUVEAUTE 2026 :

NaissanceS, adoptionS ou reconnaissanceS d'enfantS de moins de 18 ans, dans l'année civile en cours, le COS offre à ses adhérentEs à cette occasion, une carte cadeau dématérialisée UP CADHOC dont la valeur dépend de votre quotient familial, de 50 à 150 euros (100 à 200 euros en cas de naissance multiple).

Retrouvez toutes les informations utiles dans la circulaire ci-jointe puis formuler votre demande par le lien ci-dessous :

[Formulaire de demande d'Allocation Naissance, Adoption, Reconnaissance - Remplir le formulaire](#)

AUCUNE DEMANDE DE PRESTATION NE SERA TRAITEE SI LE COMPTE COS DE L'ADHERENTe N'EST PAS A JOUR ET LE JUSTIFICATIF JOINT

Je coche et remplis correctement toutes les informations demandées qui sont nécessaires à la gestionnaire pour le traitement de ma demande.

Je reçois un mail automatique de confirmation de réception de ma demande.

Je dois formuler une demande par enfant et par prestation.

Si le deuxième parent de l'enfant est également adhérent au COS, il fait la même démarche de son côté.

Je pense à transmettre par mail à la gestionnaire les justificatifs complémentaires éventuellement demandés pour que ma demande de prestation puisse être traitée (à retrouver dans la circulaire de chaque prestation).

Aucune demande de prestation ne pourra être traitée par la gestionnaire si mon compte COS n'est pas à jour, si mon justificatif familial est non conforme, si ma demande n'est pas formulée selon la procédure ci-jointe et si les conditions d'attribution de la prestation ne sont pas remplies.

La gestionnaire Jeunesse / Noël du COS se tient à votre disposition, **uniquement en cas de difficultés** car vous avez normalement toutes les réponses à vos questions dans ce document et dans les circulaires des prestations, de préférence par mail à raphaelle.clabaut@lenord.fr.

Merci d'avance pour votre bonne volonté, et bonnes vacances puis bonne rentrée à vos enfants et vous !